



Conseil économique et social

Distr. générale
23 mai 2025
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Quinzième session

New York, 6-8 août 2025

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

L'avenir de l'écosystème de l'information géospatiale

L'avenir de l'écosystème de l'information géospatiale

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport sur l'avenir de l'écosystème de l'information géospatiale, établi conjointement par le Bureau et l'équipe chargée de la rédaction de documents sur ce sujet. Le rapport pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, sur le site Web du Comité d'experts (<http://ggim.un.org/meetings/ggim-committee/15th-session>). Le Comité d'experts est invité à prendre note du rapport et à exprimer ses vues sur la manière dont la communauté mondiale de l'information géospatiale et les États Membres peuvent se préparer au mieux aux mutations rapides de l'écosystème numérique et de l'écosystème de l'information géospatiale.

Résumé du rapport

À sa quatorzième session, tenue du 7 au 9 août 2024, le Comité d'experts a adopté la décision 14/104, dans laquelle il a accueilli avec satisfaction l'action menée pour continuer d'examiner le futur écosystème de l'information géospatiale et d'en débattre afin d'aider les États Membres et les institutions d'information géospatiale nationales dans leur réflexion sur la manière dont la communauté mondiale de l'information géospatiale devrait être préparée à s'adapter à l'évolution rapide du paysage de la gestion de l'information géospatiale et de l'environnement dans lequel elle s'inscrit. Il a également encouragé le Bureau et son équipe de rédaction à tenir compte de la nature en constante évolution du concept et du champ d'application du futur écosystème de l'information géospatiale, à éviter d'adopter une définition statique et à se concentrer sur la compréhension, l'objectif et l'utilisation de l'information géospatiale dans le cadre plus large du futur écosystème numérique.

* E/C.20/2025/1.



Le Comité d'experts a noté que les technologies nouvelles et émergentes et la croissance des écosystèmes numériques et des écosystèmes de données plus vastes, dont font partie les données et services géospatiaux, offraient d'autres possibilités d'utiliser les informations géospatiales pour répondre aux complexités des priorités nationales, du Programme de développement durable à l'horizon 2030, du programme de développement mondial pour l'après-2030 et de la réduction de la fracture numérique géospatiale, qu'il convenait d'accorder une attention particulière à la fiabilité dans le cadre de la gestion des informations géospatiales et que le futur écosystème de l'information géospatiale devrait tirer parti du Cadre intégré des Nations Unies pour l'information géospatiale, en mettant l'accent sur la diversité, l'égalité et l'inclusion, ainsi qu'en adoptant des approches, des systèmes et des technologies innovants, y compris l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique, dans l'intérêt de la société. Également à sa quatorzième session, il a pris note des principes proposés et des éléments fondamentaux contenus dans le rapport et est convenu de mener d'autres activités pour présenter une note sur cet écosystème décrivant son champ d'application, ses éléments fondamentaux, ses principes et son rôle dans le cadre plus large de l'écosystème numérique lors de sa quinzième session.

Dans le rapport, le Secrétariat et le Bureau présentent les activités intersessions de l'équipe de rédaction sur l'avenir de l'écosystème de l'information géospatiale concernant l'élaboration d'un document de position sur le sujet. Selon le rapport, l'équipe de rédaction s'est réunie au moins une fois par mois pour faire avancer le document de position et mener une série d'activités consistant à étudier les dernières tendances, les changements technologiques rapides, les acteurs, les développements intersectoriels et les nouvelles politiques touchant à la fois l'écosystème numérique au sens large et le rôle de la communauté géospatiale dans celui-ci. Dans le cadre de ses activités, l'équipe a cherché à maximiser les contributions et les points de vue sur l'avenir de l'écosystème de l'information géospatiale et, au-delà, sur l'écosystème numérique au sens large, notamment au moyen d'un webinaire mondial, auquel a participé un large éventail d'acteurs, d'une enquête mondiale incluant des communautés autres que la communauté géospatiale et d'une consultation mondiale visant à inclure divers points de vue sur l'avenir de l'écosystème de l'information géospatiale.

Le rapport de l'équipe de rédaction est accompagné d'un rapport de fond dans lequel celle-ci présente un projet de document de position sur l'avenir de l'écosystème de l'information géospatiale. Dans ce document, l'équipe prend note de la nature intrinsèquement évolutive du futur écosystème de l'information géospatiale, inclut des informations sur les moteurs, les principes et les éléments fondamentaux du futur écosystème de l'information géospatiale, en s'appuyant sur le Cadre intégré des Nations Unies pour l'information géospatiale, et épouse la diversité, l'équité et l'inclusion, tout en fournissant des considérations prospectives sur l'évolution rapide du paysage numérique.

Le rapport donne également des détails sur les perspectives et les options que le Comité d'experts doit examiner concernant la nécessité et la pertinence d'explorer régulièrement les tendances, les approches novatrices, les systèmes et les technologies dans le paysage numérique en évolution rapide, et de préparer la communauté géospatiale et les organismes nationaux d'information géospatiale à contribuer au futur écosystème de l'information géospatiale et à le façonner dans le cadre plus large de l'écosystème numérique.